



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E122176

VALABLE JUSQU'AU 04/05/2027

ÉDITÉ LE

12/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 06/09/2023
5 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 492822556

Siret : 492 822 556 00022

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8114720

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 73471394

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 73471394

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : DUSSURGET MENUISERIE-AGENCEMENT

Sigle : ACBD

578 RUE DE CORNIOLAY

ZA LA CRECHE

38390 PORCIEU-AMBLAGNIEU

Téléphone : 04 74 83 40 12

Fax :

Portable : 06 64 87 88 56

Site Internet : <http://dussurgetmenuiseriesrenovation.fr>

E-mail : mdussurget@orange.fr

Responsabilité légale :

DUSSURGET MICHEL GÉRANT / DUSSURGET MATIS GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	06/02/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier)	05/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
☐ Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
☐ Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
☐ Isolation des murs par l'extérieur	03/02/2023
☐ Isolation des combles perdus	01/01/2021
☐ Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.